

Les Institutions Municipales dont les dispositions dans le Bas-Canada sont en grande partie demeurées sans effet, occuperont sans doute votre attention, ainsi que l'état des Prisons, et le besoin d'Asyles pour les Aliénés: l'amélioration des moyens de communication dans toute la Province, d'où dépend principalement sa prospérité, mérite aussi l'attention; car les produits sont peu avantageux, s'il n'existe aucun moyen de les transporter sur un marché.

Les Townships de l'Est dans le Bas-Canada sont particulièrement dénués de ces voies de communication; et la ville de *Kingston* dans le Haut-Canada, qui a dû nécessairement souffrir beaucoup, en perdant le Siège du Gouvernement, ne possède pas un seul chemin dans l'intérieur vers l'Ontario, chose essentielle à la prospérité des localités environnantes.

L'Acte des Milices du Bas-Canada étant expiré, il paraît nécessaire de le remplacer par un autre, et il serait peut-être à propos en même tems d'entreprendre la révision de la loi actuelle des Milices du Haut-Canada, et d'établir une loi générale pour les deux sections de la Province.

J'éprouve un vif plaisir à pouvoir vous informer que l'état florissant du Revenu est de nature à devenir un sujet de félicitations. Il y a lieu de croire qu'une sage législation pourra encore améliorer cette situation prospère, et qu'une économie judicieuse tendra à amener le même résultat.

Sa Majesté a reçu très-gracieusement l'Adresse de l'Assemblée Législative du dernier Parlement, au sujet de la Liste Civile.

Quoique l'unique objet du Parlement Impérial en établissant des dispositions pour créer une Liste Civile, ait été de consolider les grandes institutions Civiles de la Province, et de leur donner de la stabilité; de pourvoir à rémunérer d'une manière suffisante, des officiers capables et en état de remplir leurs devoirs avec efficacité, dans les divers Départemens Publics; et de mettre Sa Majesté à même d'accorder un traitement modique pendant leur vieillesse, à ceux qui, dans la vigueur de l'âge, se sont fidèlement acquittés de leurs devoirs publics, ou à d'autres qui ont pu, par des services éminens, mériter les faveurs de la Couronne: Sa Majesté est néanmoins pleinement convaincue que ses fidèles sujets en Canada, lui prêteront leur concours pour effectuer ces objets; et elle serait bien aise d'être redevable à la libéralité spontanée de son Peuple Canadien, des moyens de parvenir à ce but. Ainsi donc, aussitôt que la Législature du Canada aura établi des dispositions suffisantes à cet égard, Sa Majesté sera prête à recommander au Parlement Impérial, de révoquer la partie de l'Acte d'Union qui a rapport à ce sujet. Jusqu'à ce que le Parlement Impérial ait accédé à une recommandation de cette nature, Sa Majesté, ainsi que tous ses sujets, se trouvent liés par les dispositions d'un Acte auquel elle a donné sa sanction.

*Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

Les comptes financiers de la Province, pour l'année 1843, vous seront présentés sans retard ainsi que ceux de 1844, aussitôt qu'ils seront préparés après l'année révolue; les estimations vous seront aussi soumises à une époque prochaine.

Nonobstant les dépenses inévitables encourues par la translation du Siège du Gouvernement de *Kingston* à *Montréal*, et autres réclamations qui seront soumises à votre examen, il restera encore un excédant considérable de revenu qui facilitera les moyens de prendre quelque mesure pour la liquidation de la dette publique.

Je ne doute nullement que vous ne soyez disposés volontiers à pourvoir aux exigences du service public, et vous pouvez compter sur mes efforts pour diminuer les dépenses par tous les moyens possibles d'économie pratique. J'ai déjà saisi plusieurs occasions qui se sont présentées, de réduire les dépenses civiles, et je continuerai à suivre la même règle de conduite, chaque fois que cette réduction paraîtra compatible avec l'efficacité du service public.

*Honorables Messieurs, et, Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

Je suis persuadé que vous partagez mon désir de voir la prospérité et le bien-être du *Canada-Uni* s'accroître, par

l'effet de nos travaux communs. C'est vers ce grand but que j'appelle tous vos efforts, et vous pouvez compter sur ma co-opération cordiale pour promouvoir toutes les mesures propres à garantir et assurer à cette Province la paix et la prospérité, la justice et le bonheur.

Je continuerai à exercer la charge qui m'a été confiée par notre Souveraine, suivant les principes reconnus de notre Constitution Provinciale, et de manière à rencontrer les vœux et les besoins du public.

A l'époque où plusieurs des emplois les plus importants de l'administration sont devenus vacans, j'ai aussitôt essayé de les remplir en nommant des Messieurs qui étaient censés jouir de la confiance du peuple. Des obstacles extraordinaires ont suscité des retards dans la réalisation de ce projet, malgré mes efforts incessans pour atteindre ce but.

Dans la ferme conviction que les diverses branches de la Législature, en exerçant pleinement leurs pouvoirs constitutionnels, conserveront l'harmonie essentielle au bien-être du peuple, dans l'intérêt seul duquel ces pouvoirs sont conférés, je ne vous détournerai pas plus longtems des devoirs importants qui vous attendent, si ce n'est pour exprimer mon humble espoir que le Très-Haut voudra bien bénir nos efforts et les rendre utiles et efficaces pour promouvoir le bien public.

Sur motion de *M. Smith, de Frontenac*, secondé par l'Honorable *M. De Bleury*.

Ordonné, Que le Greffier soit chargé de porter au compte des contingens de cette Chambre, les frais de poste sur toutes lettres dont le poids n'excédera pas une once, et sur tous les papiers imprimés adressés aux ou par les Membres de cette Chambre, durant la Session actuelle, pourvu que lorsque les pétitions à cette Chambre y seront incluses, les frais de poste sur icelles soient chargés sans restrictions quant au poids.

Postage.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table—

Pétitions présentées.

Par *M. Christie*—La Pétition de *Charles Cunningham*, et autres, membres de la Compagnie des Pêcheries et Mines de Charbon de *Gaspé*,

Par l'Honorable *M. Baldwin*—La Pétition de *William Notman*, de *Dundas*, et *Alexander Anderson*, et *Simeon Morrill*, de la Ville de *London*, dans le District de *London*; la Pétition de *William Notman*, de *Dundas*, dans le District de *Gore*; et la Pétition de l'Honorable *Francis Hincks*, de la Cité de *Montréal*.

Par l'Honorable *M. Aylwin*—La Pétition de *Alexis Dorval*, et autres, mesurcurs et inspecteurs de bois licenciés, de *Québec*; la Pétition de *John P. Waterson*, et autres, mesurcurs et inspecteurs de madriers licenciés, de *Québec*; et la Pétition de *Joseph Donegan*, marchand, de la Cité de *Montréal*.

Par *M. Price*—La Pétition du Conseil Municipal du *Fome District*.

Par *M. Prince*—La Pétition de *James Durand*, Ecuyer, de *Dundas*, dans le Comté de *Halton*, dans le District de *Gore*.

Par *M. Boulton*—La Pétition de *Robert Harrison*, et autres, électeurs de la troisième Division d'*York*.

Par *M. Gowan*—La Pétition du Conseil Municipal du District de *Johnstown*.

Par *M. Scott*—La Pétition du Révérend *J. Paquin*, et autres de la Paroisse de *St. Eustache*.

Par *M. Lantier*—La Pétition de *Savours de Beauieu*, du *Côteau-du-Lac*.

Par *M. Hale*—La Pétition d'*A. T. Gall*, et autres, de la ville de *Sherbrooke*.

Par *M. Powell*—La Pétition du Révérend *Francis Evans*, et autres, habitans de *Simcoe*, District de *Talbot*; la Pétition du Conseil Municipal du District